




COOPÉRATION

Principauté de Monaco
 Département des Relations Extérieures
 Direction de la Coopération Internationale
 Consulat de Monaco


 PRINCIPAUTÉ DE MONACO


 RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



RAPPORT D'ACTIVITES 2010



"La solidarité est un devoir pour les riches, et un droit pour les autres."

Sommaire

Mot du Consul	4
La Coopération définie par le Gouvernement Monégasque et mise en œuvre par la Direction de la Coopération Internationale	8
Santé et Secteur social	9
> Programme d'appui aux services sanitaires de l'île Sainte Marie	9
> Fonctionnement du Centre de référence nationale de lutte contre le paludisme	10
> Programme de lutte contre la drépanocytose au sud de Madagascar	10
> Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants du sud de Madagascar	11
> Programme intégré de lutte contre le paludisme dans 8 pays de l'Océan Indien	11
> Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »	12
> Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO	12
Education et Formation	13
> Programme de réinsertion économique et sociale d'enfants et jeunes en situation de rue	13
> Appui à deux structures œuvrant dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap	13
> Pôle enfance défavorisée des Hauts Plateaux de Madagascar	14
> Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec l'ONG bel avenir	15
Préservation et valorisation des ressources naturelles	15
> Appui au processus de conservation et de développement durable de la zone d'Andrafiarana	15
> Sensibilisation et valorisation de l'espace protégé de Bombetoka Belemboka	16
Appui aux activités micro-économiques	16
> Déploiement d'un système d'information et de gestion spécialisé en micro-finance au bénéfice de la Mutuelle du Mandrare	16
> Mise en place de microcrédit productif et d'accompagnement socio-économique en faveur des familles défavorisées de Mahajanga	16
Les appuis fournis par le Consulat en 2010	17
Santé	18
Partenariat avec les centres hospitaliers	18
> Remise de matériels, équipements et consommables médicaux au profit des hôpitaux publics et de centres de santé de base	18
> Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	22
Appui à des associations et entités publiques	23
> Lutte contre la cataracte avec le « Lions Sight First Madagascar »	23
> Appui en matériels et consommables à l'association « ANYMA »	23
> Matériels et consommables pour l'association « Pour que vive Maroala »	24
> Matériels et consommables pour l'association « Ravinala »	24
> Matériels et consommables pour l'association « Alexandre Potier »	24
> Matériels pour handicapés pour l'UNHAM	25
> Matériels et consommables pour l'Ecole Nationale de Police Ivato	25
> Equipements pour l'ambulance de la Commune rurale de Sabotsy Namehana	25

Education et Formation	26
Projet de développement du sport dans les établissements scolaires d'Antananarivo, en partenariat avec l'AMADE Mondiale	26
Actions en faveur de l'éducation de base	27
> Dotation en matériels informatiques pour des Collèges et Lycées Publics	27
> Remise de matériels et fournitures scolaires	28
> Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »	29
> Appui au programme pour l'éducation primaire de l'association « La Maison d'Aïna »	29
Soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle	30
> Formation d'animateurs sociaux avec l'Institut Supérieur de Travail Social	30
> Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour jeunes délinquants d'Anjanamasina	30
> Appui à la formation professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté et d'associations œuvrant dans ce domaine	31
Soutien aux enfants	32
Enfance handicapée	32
> Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'association RIANALA	32
> Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source »	32
> Equipements pour la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence	32
> Appui au fonctionnement du Centre Sembana Mijoro	33
Enfance précaire	34
> Partenariat avec l'association « AMADEA »	34
> Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »	34
> Soutien financier au fonctionnement de l'orphelinat Henintsoa	34
> Fournitures pour diverses associations et orphelinats	35
Lutte contre la pauvreté	36
> Contribution financière pour l'association « ASA »	36
> Réparation de la toiture du Fokontany Ankorondrano Est	36
> Matériels pour le Fokontany Faravohitra Ambony	36
ANNEXES	37

Liste des sigles et abréviations

ADS	Association Développement et Solidarité
AMADE	Association Mondiale des Amis de l'Enfance
CEG	Collège d'Enseignement Général
CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHU JRB	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana
CHD	Centre Hospitalier de District
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CSB 1	Centre de Santé de Base niveau 1
CSB 2	Centre de Santé de Base niveau 2
DCI	Direction de la Coopération Internationale
DRE	Département des Relations Extérieures
EDSR	Enfants Du Sourire Réunion
EPP	Ecole Primaire Publique
MAP	Monaco Aide et Présence
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SISAL	Sambatra Izay SALama (<i>traduction : Heureux celui qui est en bonne santé</i>)
VIM	Volontaires Internationaux de Monaco

Mot du Consul

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes à quelques jours de la Fête de l'Indépendance et force est de constater que le processus de sortie de crise politique bien qu'ayant évolué ces dernières semaines, n'a toujours pas trouvé son issue.

Il serait mentir que d'affirmer que le pays est dans le chaos depuis plus de 2 ans mais il n'en reste pas moins vrai que la situation générale n'est pas satisfaisante tant sur le plan économique que social, les 2 étant intimement liés. L'absence de statistiques officielles sérieuses et tenues à jour, ne permet pas de bien mesurer les impacts mais le suivi sur le terrain effectué par les agences onusiennes et des « ONG » sérieuses nous alertent sur l'augmentation certaine des indices de pauvreté, de déscolarisation, de chômage. Le phénomène inquiétant de l'insécurité progresse également dans les villes mais aussi à la campagne.

Pour autant, le pays continue à fasciner par la sagesse de son peuple et son admirable capacité à accepter passivement le cours de l'histoire et à attendre des jours meilleurs. Cela s'explique en partie par le fait qu'environ 70% de la population vit à la campagne ou sur les zones côtières et se contente de peu. D'autre part, le pays est « costaud » de par sa taille et ses nombreuses richesses naturelles émanant du sous-sol, du sol, et de la mer. Par contre, la désolation est criante dans les villes car le chômage de masse, la promiscuité, l'insécurité, les marchands de rue qui se multiplient, les enfants mendiants et tant d'autres signes encore, non seulement ne laissent pas indifférents mais inquiètent et en particulier dans la capitale, Antananarivo. Cette concentration de maux constitue la substance active et puissante qui alimentera les prochaines révoltes.

Je suis fasciné de voir à quel point le sort de vingt millions de personnes est pendu depuis des dizaines d'années à celui de quelques individus qui n'ont pas été en mesure de moderniser le pays, ou si peu, et c'est le moins que l'on puisse dire.

La détérioration des valeurs et de la morale ainsi que le très faible niveau d'instruction donné aux nouvelles générations depuis près de 40 ans, sont autant de handicaps majeurs dont le pays s'est doté alors que tant d'autres peuples ont accompli des miracles ces trente dernières années. Comparaison n'est elle pas raison de temps en temps ?

Tout a déjà été dit et répété dans ce pays et il n'est plus nécessaire de ressasser tout ce qui ne va pas, du matin au soir mais pour autant, la moindre discussion entre amis ou entre collègues s'oriente aussitôt sur les sujets qui nous rongent tous. Le cercle vicieux est bien plus grave que certains feignent de le penser car la notion de confiance, si vitale dans le destin individuel et collectif a disparu depuis longtemps des esprits au profit de la méfiance justifiée des individus les

uns envers les autres mais aussi la défiance envers un système politique et administratif qui mélange l'incompétence et la corruption.

Les Malgaches ont connu à l'époque dans chaque province et dans chaque village, une vie heureuse et harmonieuse. Dans les années 70 et peu importe les critiques justifiées qu'ils peuvent formuler à l'égard de la période coloniale, ce pays était performant et devançait la quasi-totalité de ses homologues mauriciens, comoriens, seychellois réunionnais et africains aussi bien dans la production, que dans l'éducation, la santé, les infrastructures, le sport...Ils venaient tous voir et admirer le modèle malgache.

Ce n'est pas la nostalgie que je souhaite mettre en avant mais le simple fait que c'est possible de rendre les gens heureux dans ce beau pays mais encore eût-il fallu le vouloir et mettre en œuvre les conditions objectives qui placent l'intérêt général en bonne place, à défaut d'en faire une priorité.

C'est dans ce contexte que la Coopération Monégasque et le Consulat ont poursuivi tant bien que mal leurs soutiens, toujours auprès des mêmes bénéficiaires car seule l'action dans le temps génère des résultats encourageants. Nous rencontrons quotidiennement sur le terrain des gens courageux, compétents, engagés et luttant de toutes leurs forces contre le système et tant qu'ils se battront pour un pays meilleur, nous serons à leur côté. Naturellement et comme je le souligne chaque année et à chaque occasion, la générosité et la solidarité de Monaco ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan de misère. Et l'aide crée l'assistanat, il ne faut jamais l'oublier. Ceci étant, lorsque les pouvoirs publics sont défaillants sur tel ou tel aspect et cela existe malheureusement dans tous les pays du monde, il est du devoir de ceux qui le peuvent et qui le veulent, de consacrer du temps et des moyens à aider ceux qui en ont le plus besoin. Il s'agit d'un principe universel, que l'on peut et que l'on doit certes critiquer, mais universel quand même.

En 2009 la « Direction de la Coopération Internationale » avait engagé 723.000 Euros dans différentes réalisations détaillées dans notre rapport annuel et en 2010, ce sont 968.714 Euros qui ont été engagés, soit une augmentation de 34%. Le Consulat a signé 114 conventions d'appui en 2010, contre 88 en 2009. Le détail de cela figure dans ce rapport.

En fait ce n'est pas une bonne chose et je serais beaucoup heureux lorsque l'aide apportée diminuera, car ça pourra être le signe tant attendu d'une moindre dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Autant il est plus que jamais nécessaire de renforcer la solidarité sous toutes ses formes et ce d'autant plus que les inégalités entre les individus sont criantes et parfois honteuses, autant il ne faut pas que l'aide d'une manière générale maintienne des populations ou des groupes d'individus dans la dépendance et c'est bien là tout le problème ! Encore et toujours, seuls l'humilité et le recul permettent d'échapper à certains travers.

Il est plus que navrant de constater que ce pays qui bénéficie de l'aide internationale sous toutes ses formes, depuis 30 ans, ne soit pas parvenu à décoller, selon l'expression consacrée. Cela prouve au moins que les solutions

sont ailleurs et en particulier dans la prise de conscience suffisante des élites malgaches qui permettrait enfin de bâtir une nation cohérente et tournée vers le progrès. Le salut ne pourra donc venir que de l'intérieur mais à condition que les Malgaches le souhaitent et s'organisent pour y parvenir. Il ne s'agit pas de se refermer et de se passer des échanges avec les autres pays, mais de savoir ce qu'on veut et de l'exprimer clairement.

Depuis l'ouverture du Consulat en 2003 et la visite de S.A.S. Le Prince Albert II, nous avons essayé de bâtir une coopération utile et saine au service des Malgaches et non de je ne sais quels intérêts politiques ou économiques louches. Malgré un budget de coopération 1.000 fois moins conséquent que celui des grands pays, Monaco avec son sens de l'écoute et sa générosité, est parvenue à se faire connaître et appréciée des acteurs nationaux publics et privés et c'est notre fierté. Je remercie encore et toujours tous ceux qui œuvrent dans cette direction et qui partagent nos valeurs de fraternité et de rigueur dans le bon usage de l'argent qui nous est confié par le Gouvernement Princier et les bailleurs privés. Sans cette confiance, rien n'est possible et rien n'est durable alors je la place au dessus de tout et je me tiens à la disposition de quiconque pour rendre des comptes à tout moment.

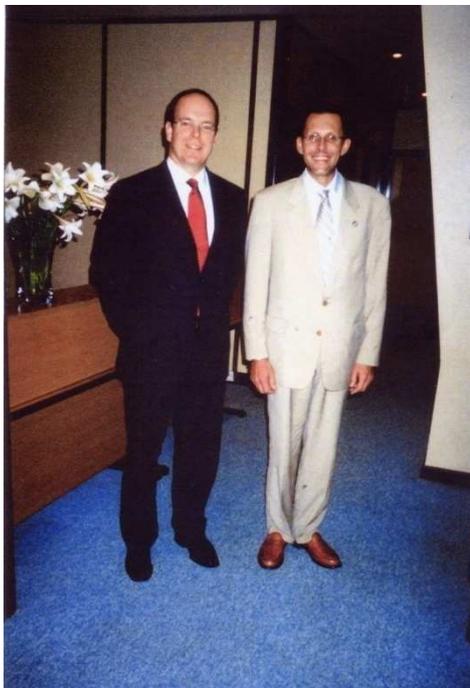
Dans ces périodes de transition politique les plus vulnérables sont davantage fragilisés et bon nombre de citoyens se trouvent au chômage. Il est donc important non seulement de poursuivre les actions mais aussi de les renforcer partout où cela est possible. Monaco se joint à la souffrance des plus faibles et souhaite ardemment un retour à la normale dans les meilleurs délais, seule alternative pour redonner petit à petit confiance aux uns et aux autres.

Que la sagesse et la bonne volonté puissent prendre le pas sur les égoïsmes et les luttes de clan afin de repartir dans la bonne direction et recréer les conditions d'une possibilité de vie meilleure pour tous. Comme je le dis régulièrement à mes nombreux amis, est-ce normal qu'un pays qui regorge d'une population très jeune, d'or, d'émeraudes, de saphir et de tant d'autres richesses soit aussi pauvre ? A méditer.

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations et je vous invite à jeter de temps en temps un coup d'œil sur le site du Consulat www.monaco-madagascar.com.

Cyril JUGE
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

Quelques photos marquantes



Ci-contre : SAS Le Prince Souverain Albert II avec le Consul, M. Cyril JUGE, lors de la visite officielle du Prince à Madagascar en mars 2003

Ci-dessus : décoration de M. Cyril JUGE au grade de Chevalier dans l'ordre des Grimaldi à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004



SAS Le Prince Albert II avec M. Marcel RANJEVA (2^e à gauche), Ministre des Affaires Etrangères et son staff, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



SAS La Princesse Stéphanie lors de la pose de la première pierre du Centre National de lutte contre le paludisme financé par la Principauté, en décembre 2008

**LA COOPÉRATION DU GOUVERNEMENT MONÉGASQUE
MISE EN ŒUVRE PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

Les 8 objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) constituent le fil conducteur de la politique de coopération au développement du Gouvernement Monégasque. C'est ainsi que cette coopération se décline suivant trois domaines d'intervention prioritaires à Madagascar : la Santé et le Secteur Social, l'Éducation et la Formation et la Préservation des Ressources Naturelles. A ces trois domaines s'est complété en 2010 l'Appui aux activités micro-économiques.

SANTÉ ET SECTEUR SOCIAL

Programme de renforcement du système de santé de l'île de Sainte Marie pour la consolidation de la lutte

En partenariat avec l'OMS et le Ministère de la santé malgache, la coopération monégasque a apporté un appui aux services sanitaires de l'île de Sainte Marie à travers deux projets :

- le « Programme d'appui aux services sanitaires de Sainte Marie dans la lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique et les parasitoses intestinales », de 2005 à 2009,
- le projet pour l'intensification de la lutte contre des Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH/SIDA dans le district sanitaire de Sainte Marie, pour la période 2008-2010.

Les résultats après ces quelques années d'intervention sont remarquables, avec notamment une prévalence du paludisme passée de 53% à 3,7% et une diminution de 79% du nombre de porteurs de la filariose lymphatique.

Ces résultats très performants ont conduit à la mise en place d'un nouveau projet pour la période 2010-2013. Ce nouveau projet vise à renforcer l'appui au Système de santé de l'île et l'accès aux soins de santé de base, et précisément :

- la promotion de la Prise en Charge Intégrée des Maladies et de l'Enfant (PCIME) en vue de la consolidation de la Lutte contre le paludisme,
- la confirmation et le maintien des activités pour l'élimination de la filariose lymphatique,
- ainsi que l'élargissement de la couverture et l'impact des interventions de lutte contre les IST/VIH/SIDA.

Les résultats attendus de ce nouveau programme comprennent le renforcement des compétences des acteurs de santé, l'amélioration du fonctionnement et de la supervision des activités de santé, l'amélioration de l'approvisionnement et des soins en matière de traitement et de prévention, les bénéfices en nombre de personnes prises en charge.



Campagne de prévention dans les écoles



Formation des médecins à la PCIME

Financement : 355.000 € de 2010 à 2013

Fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme

Afin de disposer d'un centre de référence nationale où seront réalisées toutes les activités relatives à la lutte contre le paludisme (prévention, dépistage, soins, traitements et recherche bio moléculaire), il a été signé en 2009 un accord entre la République de Madagascar, l'OMS et le Gouvernement monégasque.

Les travaux de construction ont été finalisés en 2009 sur financement de la Principauté. Depuis, le Centre fonctionne à plein de ses capacités et met en œuvre le programme d'activités prévu (laboratoire, formation, sensibilisation, stratégie, etc.). Il dessert l'ensemble des acteurs de santé publics et privés et l'ensemble de la population Malgache.



Remise des clés en novembre 2009

Un nouvel accord a été signé au cours de l'année 2010 entre les parties afin d'assurer le fonctionnement et l'équipement de ce centre pendant trois ans. Ce projet a notamment comme objectifs d'assurer l'entretien et la maintenance des locaux ; préserver la sécurité du bâtiment et des matériels/équipements onéreux ; régler la consommation en eau et électricité ; garantir la ponctualité de l'équipe par la mise en place d'un transport en commun pour les personnels et conserver un environnement sain.

Par ailleurs, depuis avril 2010, la Coopération monégasque met à disposition du Centre une Volontaire Internationale de Monaco qui occupe le poste de biologiste pour une durée de un an renouvelable.

Financement : 60 000 € de 2010-2012

Programme de lutte contre la drépanocytose au sud de Madagascar

Depuis 2008, le Programme National de Lutte contre la Drépanocytose (PLND) s'inscrit dans le cadre de la Lutte contre les Maladies non transmissibles qui constitue un des axes prioritaires de la Politique Nationale de Santé pour Madagascar. Intervenant déjà dans la lutte contre cette maladie héréditaire dans d'autres pays de l'Afrique (Mali et Niger), la Principauté s'est donnée la main avec le Gouvernement malgache afin de mettre en œuvre un programme dont l'objectif principal est de réduire la morbidité et la mortalité dues à la drépanocytose et améliorer la qualité et l'espérance de vie des drépanocytaires.

La Drépanocytose est en effet un problème de santé publique et une cause importante de mortalité, de morbidité, d'invalidité et de pauvreté. Des études ont montré une forte prévalence à Madagascar, surtout parmi la population de l'Est et du Sud Est.

Le projet s'est posé comme objectifs spécifiques de :

- Renforcer le Programme National de lutte contre la Drépanocytose
- Dépister et prendre en charge les cas de drépanocytose
- Renforcer les compétences des personnels
- Mettre en place un Centre de Référence pilote en matière de prise en charge de la drépanocytose.

Une première tranche de 110.000 € a été accordée par la DCI en 2010 comprenant notamment les coûts des travaux de construction du Centre de Référence pour la prise en charge de la drépanocytose à Manakara, dans le Sud-Est de Madagascar où le taux de prévalence est la plus forte dans toute l'île.

Financement : 220 000 € de 2010-2011

Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le sud

Les sécheresses récurrentes induisant une insécurité alimentaire dans le sud de Madagascar augmentent la vulnérabilité des femmes en âge de procréer et des enfants en bas âge en ce qui concerne leur accès aux services de santé et les risques de tomber dans la malnutrition. Pour faire face à cette situation, un accord de coopération a été signé en avril 2009 entre les Principautés de Monaco et d'Andorre, le PAM et le FNUAP pour la mise en place d'un programme conjoint.

Les objectifs sont de fidéliser l'utilisation des services de Santé de la Reproduction par les femmes en âge de procréer à travers la disponibilité d'un service de qualité et gratuit et l'adoption d'un comportement favorable à l'utilisation de ce service, et de renforcer la résilience à la malnutrition des groupes les plus vulnérables (femmes enceintes/allaitantes et enfants de 6 à 24 mois).

Le FNUAP se charge de doter les services de santé en médicaments et équipements médicaux, former les personnels de santé, sensibiliser les familles pour qu'elles adoptent ce service.

Le PAM assure une ration de couverture nutritionnelle fortifiée à toutes les femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de 6 à 24 mois dans les 5 communes ciblées en difficulté alimentaire sises dans les régions de l'Androy et de l'Anosy. Pendant une période de 3 ans, de 2009 à 2012, le programme touchera 14.700 femmes en âge de procréer et 4.200 enfants de 0 à 2 ans par an.

A l'issue de deux années de mise en œuvre, le projet enregistre un succès tangible quant à la fréquentation des centres de santé et l'utilisation des SR (services de la reproduction) par les femmes enceintes et allaitantes : certaines CSB II des communes cibles ont doublé voire triplé le nombre d'accouchements depuis le début du projet.



Attente de la consultation pré ou post-natale



Femmes accouchées au CSB II de Tranomaro

Financement : 327.000 € dont 50.000 € en 2009 et 90.000 € en 2010

Programme intégré de lutte contre le paludisme dans 8 pays de l'Océan Indien

Ce programme fait suite aux partenariats entre l'OMS et la Coopération Monégasque qui ont déjà permis la quasi élimination du paludisme sur l'île de Sainte Marie et la construction, d'un centre national de lutte contre cette maladie dans le pays. Il concerne 8 pays de l'Afrique orientale et Australe (Botswana, Comores, Madagascar, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zanzibar et Zimbabwe). L'objectif principal est d'accélérer la mise en œuvre des interventions de lutte antipaludique afin de répondre à des exigences de pré-élimination.

Du 8 au 27 novembre 2010, en partenariat avec le Ministère de la Santé malgache, l'Organisation Mondiale de la Santé a lancé sa campagne d'éradication du paludisme à Madagascar.

En quelques jours, la campagne a rencontré un très vif succès : 5 millions de moustiquaires ont été distribuées dans 72 districts du pays, couvrant près de 80% de la population. Les populations ont pu récupérer gratuitement leurs moustiquaires auprès de 3.800 sites de distribution.



Distribution de moustiquaires

Financement : 1.500.000 € dont 260.000 € 2010 pour Madagascar

Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »

La Coopération monégasque a établi un premier partenariat avec l'Association de solidarité internationale « Médecins du Monde ». La Convention de partenariat a pour objectif de soutenir le projet « Action Enfance » permettant aux enfants malgaches atteints de malformations cardiaques de bénéficier des soins et interventions chirurgicales dont ils ont besoin.

La prise en charge des malformations cardiaques congénitales ou acquises n'est en effet pas encore réalisable à Madagascar faute de matériels et de ressources humaines et financières. C'est pourquoi, depuis 1994, « Médecins du Monde » apporte une aide médicale aux enfants malgaches atteints de malformations cardiaques. Des cardiologues et chirurgiens en provenance de la Réunion effectuent des diagnostics et opèrent sur place, au Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA), les enfants nécessitant une intervention à cœur fermé.

L'objectif global de la Convention est de contribuer à la réduction de la mortalité des enfants malgaches de moins de 16 ans atteints d'une cardiopathie congénitale ou acquise, notamment à travers la réalisation de consultations spécialisées visant le dépistage et le diagnostic des cardiopathies infantiles, la réalisation d'interventions chirurgicales à Madagascar d'évacuations sanitaires vers la France pour les cas qui ne peuvent être traités sur place, et l'organisation de sessions de formation ou de transfert de compétences.

Ce premier partenariat donnera suite à un projet répondant aux mêmes objectifs pour la période 2011-2013.

Financement : 10.000 € en 2010

Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la DCI et de l'association FIGHT AIDS MONACO

La coopération monégasque, en lien avec l'association monégasque **FIGHT AIDS MONACO**, a poursuivi son partenariat en faveur de projets de lutte contre le VIH/SIDA à Madagascar.

CHU Joseph Raseta Befelatanana

Un Fonds d'urgence a été mis en place depuis 2007 par le Service des Maladies Infectieuses du CHU-JRB, ce service étant le principal centre référent de l'île où sont soignés les PVVIH provenant de toutes les régions de Madagascar. Le fonds d'urgence a permis de prendre en charge le coût des examens biologiques, médicaments, soins en général et la prise en charge de la nourriture des PVVIH soignés au sein du service mais également des patients les plus démunis.

Le nouveau protocole d'accord signé en 2009 et portant sur un montant de 6.000 € intègre également parmi les bénéficiaires les PPVIH fréquentant le service gastrologie de l'hôpital. Ce financement a été utilisé par les deux services depuis décembre jusqu'en avril 2011.

Association SISAL

Le partenariat démarré depuis 2007 avec cette association dont la vocation est de prévenir et lutter contre les IST et le VIH/SIDA, a de nouveau été reconduit en 2010 avec une contribution de 28.000 €. Ce financement comprend 26.000 € pour subvenir aux besoins de fonctionnement du dispensaire SISAL à Antananarivo pendant un semestre (traitements des personnels administratif, médical et des animateurs, médicaments et consommables, logistique) ; et 2.000 € pour faire suite à la subvention de 17.000 € allouée en 2009 pour la mise en place d'activités génératrices de revenus en faveur des 67 PVVIH sur Antananarivo et à Tuléar.

CHD 2 d'Itaosy

Le CHD 2 Itaosy figure parmi les établissements hospitaliers prenant en charge des Personnes Vivant avec le VIH; les femmes enceintes séropositives ou vivant avec la maladie sont notamment dirigées vers ce Centre Hospitalier. Une nouvelle contribution financière de 7.000 € a été accordée à ce centre hospitalier afin d'acquérir des boîtes de lait artificiel pour des enfants nés de mères séropositives suivies auprès de l'hôpital, et d'effectuer divers travaux de réhabilitation et d'embellissement pour l'hygiène et le confort des patients. Ces travaux comprennent notamment la réfection de l'accès, l'aménagement d'un espace vert et la réhabilitation de l'incinérateur (*photo ci-contre*).



EDUCATION ET FORMATION

Le secteur de l'éducation et de la formation constitue avec la santé la clé de voûte de la coopération monégasque à Madagascar, et notamment en faveur des couches les plus vulnérables de la population, à savoir les enfants démunis et handicapés.

Programme de réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue

La Principauté, à travers la DCI, a financé depuis 2009 un programme dont l'objectif principal est de lutter contre le phénomène des enfants des rues ou en situation de rue à Antananarivo. Le programme qui durera 3 ans est porté par la Fondation d'Auteuil qui en assure la coordination globale, et concerne 4 partenaires locaux œuvrant tous depuis des années auprès des enfants en situation de rue ou en grande précarité de la capitale. Il s'agit des associations ci-après :

- le Centre Energie qui assure depuis 1987 une mission d'accueil, d'éducation et d'insertion auprès d'enfants et jeunes de la rue du quartier populaire d'Andavamamba,
- ENDA OI qui offre un accompagnement social et éducatif à des enfants et jeunes en situation de rue via un centre de jour et un gîte de nuit,
- HARDI œuvrant depuis 1994 à l'alphabétisation, la remise à niveau et la réinsertion dans le circuit scolaire d'enfants déscolarisés issus de famille en grande pauvreté,
- Graines de Bitume, laquelle favorise depuis 2000 l'accès à l'école et à la formation professionnelle d'enfants et jeunes de la rue ou en situation de rue d'Antananarivo.

Afin d'offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse en grande difficulté, plusieurs actions sont développées avec ces partenaires, notamment l'amélioration de l'accueil et des actions éducatives, le développement de nouvelles formations professionnelles, la mise en œuvre d'activités culturelles et sportives, la mise en place d'une prise en charge sanitaire suffisante et de qualité, l'amélioration des moyens matériels et structurels de chaque association, la formation des équipes d'éducateurs et d'animateurs, et l'amplification de la coopération entre les associations.



Soutien scolaire et activités artistiques à « Graines de Bitume »

Financement : 380.680 € de 2009 à 2011 dont 120.000 € en 2010

Appui à deux structures œuvrant pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : LES ORCHIDÉES BLANCHES et l'UNHAM

La Principauté soutient depuis 2005 le centre médico-social (CME) de l'association Les Orchidées Blanches, d'abord via le Consulat et à compter de 2007, en financement direct de la DCI. Le CME a pour vocation l'accès à l'éducation, au travail, aux loisirs pour les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, et la valorisation de leurs aptitudes et de leur créativité.

Un programme intégré regroupant le CME des Orchidées Blanches et l'UNHAM (Union Nationale des personnes Handicapées de Madagascar) est accompagné par la DCI depuis 2009 pour une durée de 2 ans, et concerne l'optimisation du fonctionnement du CME et de celui de l'Atelier de confection de vêtements de travail de l'UNHAM.

Le projet permettra au CME de maintenir la qualité de la nourriture à la cantine, la motivation de l'équipe éducative, de promouvoir le sport adapté et la création d'activités génératrices de revenus. Pour l'UNHAM, il s'agit d'améliorer la qualité du cadre de travail des dizaines d'ouvriers, tous en situation de handicap, employés au sein de l'atelier de confection et d'en appuyer la gestion.



Enfants en apprentissage au CME



Quelques ouvriers en travail à l'UNHAM

Financement : 35.277 € pour 2009-2010 dont 20.200 € en 2010

Pôle enfance défavorisée des Hauts Plateaux de Madagascar

La coopération monégasque a financé en 2007 la construction d'un centre pour enfants malvoyants (école et internat) à Fianarantsoa : l'école EPHATA. Il s'agit de l'unique centre scolaire de la région dans le domaine sensoriel qui se consacre à l'accompagnement d'enfants handicapés sensoriels, et notamment déficients visuels polyhandicapés. Cet appui s'est poursuivi en 2008 et 2009 à travers un projet ayant permis l'amélioration des infrastructures et des équipements du centre, le développement d'une activité horticole et d'élevage afin de proposer une formation préprofessionnelle aux plus âgés, et le développement de l'activité sportive à travers la venue d'une jeune volontaire de Monaco en poste au centre de novembre 2008 à août 2010.

Ci-contre : Aurore BONIFASSI, VIM à EPHATA jusqu'en août 2010



La DCI reconduit son appui en 2010 avec le projet « Appui alimentaire, amélioration des conditions d'hygiène, développement d'activités éducatives, pédagogiques et de sensibilisation pour des enfants en situation de précarité ». Ce projet est porté par EPHATA et englobe deux autres partenaires : le Foyer Oliva Ulrich à Antsirabe et l'Orphelinat catholique de Fianarantsoa, et répond aux objectifs spécifiques ci-après :

- pour le Centre EPHATA : développer les facultés et potentialités des enfants par des activités pédagogiques et éducatives spécifiques, renforcer l'équipe éducative et pédagogique, augmenter le nombre de bénéficiaires et élargir le champ d'actions du centre ;
- améliorer l'hygiène corporelle des enfants orphelins et l'accès à l'eau saine pour l'Orphelinat catholique de Fianarantsoa ;
- compléter par des équipements et des apports substantiels (appui alimentaire et sanitaire) l'offre de formation pour les jeunes filles démunies du Foyer Oliva Ulrich.

Financement : 42.440 € en 2010

Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec l'ONG BEL AVENIR

Le Gouvernement monégasque et l'ONG Bel Avenir ont signé une convention de partenariat et de financement pour développer l'éducation environnementale, sanitaire et sociale de 3.000 enfants défavorisés de Fianarantsoa. Les enfants, issus de centres d'accueil et d'établissements scolaires, bénéficieront de séjours de fin de semaine au sein d'une ferme-école malgache à vocation agricole et environnementale.

Depuis 2003, l'ONG Bel Avenir œuvre à Madagascar à travers des programmes d'éducation, de sensibilisation culturelle et d'intégration des personnes défavorisées exclues grâce à des outils de communication, des séjours, des visites de sites culturels et des activités sportives.

En plus des lieux de vie habituels et des aires de jeux pour les enfants en cours d'agrandissement, le site est composé de plantations de café, de manioc, de rizières, de jardins potagers, d'une pépinière, de zones d'élevage, et d'un jardin botanique.

Les programmes de ces séjours sont composés de visites pédagogiques, activités ludiques, d'exercices au développement de l'esprit communautaire et civique, animations de promotion de la lecture et publication de contes pour enfant véhiculant la culture malgache.



Financement : 57.407,55 € de 2010 à 2012 dont 17.560 € en 2010

PRÉSERVATION ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le degré élevé de biodiversité et d'endémisme de sa flore et de sa faune fait de Madagascar l'un des pays prioritaires pour la Coopération monégasque en matière de conservation des ressources naturelles ; d'autant que le Prince Albert II attache une priorité singulière à la préservation et la valorisation des ressources naturelles.

Appui au processus de conservation et de développement durable de la zone d'Andrafiarana

Le Gouvernement Monégasque soutient depuis 2006 un programme mené par l'ONG malgache FANAMBY et l'association monégasque ACT FOR NATURE relatif à la conservation des forêts de la chaîne d'Andrafiarana, habitat du Propithèque de Perrier, lémurien en voie de disparition à Madagascar.

Afin de soutenir l'engagement du Gouvernement malgache visant à multiplier la superficie des aires protégées à Madagascar, le Gouvernement Princier a conclu en 2008 un protocole d'accord avec l'Etat malgache et l'association FANAMBY pour la mise en œuvre du projet « Appui au processus de Conservation et de Développement durable de la zone d'Andrafiarana ».



Zone reboisée à Andrafiarana

Le projet a pour objectifs la conservation et la valorisation de la biodiversité endémique et la contribution au bien-être socio-économique des communautés utilisant les ressources naturelles. Un volet majeur de ce programme est l'implication des populations locales par la formation de rangers, et la mise en place d'activités économiques de substitution (écotourisme, etc.). Une aire protégée de 87000 hectares devra être créée au terme du projet, avec la mise en place d'un partenariat durable entre les usagers et les gestionnaires de l'aire protégée et l'instauration de mesures de gestion et de préservation de la biodiversité au sein de cette aire protégée d'Andrafiarana.

Financement de la « DCI » : 300.000 € de 2008 à 2010 dont 100.000 € en 2010

Aire protégée de Bombetoka Beleboka

Un autre partenariat avec l'ONG monégasque « Act for Nature » et l'ONG malgache « Fanamby » a été initié en 2009 en vue de la valorisation de l'espace protégé de Beleboka dans le nord ouest de Madagascar, particulièrement l'espace littoral et les mangroves de la zone, abritant des espèces et plantes endémiques menacées.

Un nouveau projet a vu le jour en 2010 avec comme principal objectif l'amélioration des conditions de vie des communautés par la création d'une dynamique économique, valorisant l'aire protégée et les savoir-faire locaux ainsi que leur pouvoir de décision et de gestion sur les ressources naturelles dont ils dépendent.

Parmi les activités à mettre en œuvre figurent notamment l'aménagement d'infrastructures d'accueil pour les visiteurs de l'aire protégée, la structuration et le renforcement de capacité des acteurs locaux, et la mise en place de pépinières villageoises et reboisements.

Financement de la « DCI » en 2010 : 20.200 €

APPUI AUX ACTIVITÉS MICRO-ÉCONOMIQUES

En 2010, la Principauté a complété sa coopération à Madagascar avec l'appui à la micro-finance, dans l'objectif de soutenir les plus démunis.

Déploiement d'un système d'information et de gestion spécialisé en micro finance au bénéfice de la Mutuelle du Mandrare

Ce projet est porté par la Mutuelle du Mandrare, une institution de micro-finance dont le but est de contribuer à la croissance économique régionale en offrant des services financiers adaptés au monde rural, et particulièrement au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. Une de ses principales activités est l'octroi de crédit et d'épargne et son domaine d'intervention s'étend de Fort Dauphin aux régions plus enclavées de la zone de Tsivory.

Le projet consiste à un renforcement des capacités de gestion et d'organisation de la mutuelle du Mandrare par l'utilisation d'un logiciel, dénommé Loan Performer (LPF), adapté aux activités de micro-finance.

L'objectif est de disposer de bases fiables et efficaces afin de répondre aux besoins et à la demande des 13.000 sociétaires composant la Mutuelle.

Le montant total du projet est de 37 228 €, le financement accordé par l'Etat monégasque est de 28.705 € et correspond à environ 77% du coût total du projet.

Financement : 28.705 €

Mise en place de microcrédit productif et d'accompagnement socio-économique en faveur des familles défavorisées de Mahajanga

La coopération monégasque subventionne pour l'année 2010-2011 un projet de l'association MAMPITA, une institution de micro-fiance de niveau 1 reconnue par les autorités compétentes dont la vocation est de proposer des prêts productifs et de l'épargne réellement accessibles aux plus pauvres. Le Projet a pour objectif global la lutte contre la grande pauvreté dans les quartiers défavorisés de Mahajanga, et précisément améliorer l'accès des populations défavorisées à des services financiers adaptés et renforcer l'autonomie et les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'IMF MAMPITA.

Au terme du projet, 1200 prêts par an seront octroyés à des micros entrepreneurs dont 80% sont des femmes, 850 adultes auront accès à des formations et à un suivi individualisé centré sur le renforcement de leurs capacités de gestion de leurs activités productives. Par ailleurs, L'IMF MAMPITA devra disposer d'une équipe de direction et de gestion adaptée à son activité et une politique de gestion des ressources humaines claire et documentée.

Financement : 38.231 €

LES APPUIS FOURNIS PAR LE CONSULAT EN 2010

En 2010, le Consulat a renforcé ses actions dans les mêmes domaines d'intervention prioritaires que la Coopération monégasque, à savoir : la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants.

Santé

Comme par les années précédentes, le secteur de la santé publique concentre la majeure partie de ces actions, à travers le partenariat démarré depuis 2003 avec les établissements hospitaliers publics et l'appui à des associations œuvrant dans ce secteur.

PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le partenariat continu mis en place depuis 2003 avec essentiellement les structures sanitaires publiques a permis de remettre divers matériels, équipements et consommables médicaux à une soixantaine d'établissement hospitaliers répartis dans toute l'île, dont des CHU (Centre Hospitalier Universitaire), des CHRR (Centre Hospitalier de Référence Régionale), des CHD (Centre Hospitalier de District), plusieurs CSB (Centre de Santé de Base communément appelé dispensaire), 2 hôpitaux Mère-Enfant, une maternité.

D'autres structures se sont rajoutées en 2010, ce volet étant complété par la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, et plus précisément la poursuite de la réhabilitation d'un dispensaire (CSB 2) entamée depuis 2008.

REMISE DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX

Deux containers de 40' ont été réceptionnés par le Consulat au cours de l'année 2010, et ceci grâce au partenariat avec l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité), sous la responsabilité de son Vice-Président – Monsieur Jean-François CHARRIER, et à l'appui de la Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Gouvernement Princier.

L'association « ADS » se charge de la récolte des matériels auprès de divers hôpitaux d'Europe, tandis que la Direction de la Coopération Internationale a pris en charge les frais d'expédition de bout en bout.

Une vingtaine d'établissements hospitaliers publics ont pu ainsi recevoir divers équipements et consommables selon les besoins de chacun.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA)

Pour le service de réanimation néphrologique : consommables médicaux comprenant notamment des sondes, cathéters, champs, sets de voie veineuse, set de pansement, sondes de nutrition, perfuseur, cathéter de dialyse.

■ ADS ■ NC ■ N° 040 du 10/09/2010

Matériels remis pour le service d'Urologie et de Réanimation : négatoscope, machine à laver pour instruments chirurgicaux, potences, déambulateur, extracteurs d'oxygène, urétoscope et divers consommables médicaux tels que des filtres respirateur, seringues, sondes, tubulures d'oxygène, perfuseur, nutrition par entérale.

■ ADS ■ NC ■ N°069 du 20/10/2010



Signature de la convention entre le Directeur d'établissement et le Vice-Consul



Machine à laver pour instruments chirurgicaux et certains des consommables remis

CHU Joseph Raseta Befelatanana

Matériels remis au service d'endocrinologie en octobre: lits, matelas, potences, fauteuils roulants, extracteurs d'oxygène, déambulateurs, draps housse, taies d'oreiller et quelques consommables.

■ ADS ■ NC ■ N° 071/10 du 15/10/2010



Remise officielle des matériels par le Consul au Directeur d'établissement



CHU Tuléar

Matériels remis en avril : table d'examen, tables de chevet, tables de lit, extracteurs d'oxygène, échographe, des consommables tels que set de voie veineuse, cathéter, champs, compresse.

■ ADS ■ NC ■ N° 019/10 du 06/04/2010



Une partie des matériels remis : l'échographe et la table d'examen

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU de Fianarantsoa

Matériels et consommables remis en juin : appareil Radio Trophy pneumologie avec protection et développeuse cliché, extracteurs d'oxygène, potences, béquilles, déambulateurs, protecteur brulure, sac isotherme, seringues, trousse d'anesthésie, sondes, champs, masques, transfuseur.

■ ADS ■ NC ■ N° 051/10 du 11/06/2010



Signature de la convention au Ministère de la Santé



Le concentrateur d'oxygène en utilisation

CHU d'Anjanamasina

Premier partenariat avec cet hôpital par la remise de lits et matelas, vêtements hospitaliers et sets de pansement. Il s'agit de l'hôpital public de la région d'Analamanga spécialisé dans le soin des pathologies mentales.

■ ADS ■ NC ■ N°044/10 du 09/09/2010

CHRR Antsirabe

Matériels remis en avril : fauteuils roulants, déambulateurs, set de pansement, flacon de Redon.

■ ADS ■ NC ■ N° 022/10 du 02/04/2010

CHD 2 d'Itaosy

Equipements remis en février en collaboration avec la société « Grand Hôtel du Louvre »: lots de linge comprenant des draps et serviettes de bain, tapis de bain, taies d'oreiller, nids d'abeille et carrés.

■ ADS ■ NC ■ N° 10/10 du 22/02/2010

Matériels remis en juin : extracteur d'oxygène, déambulateur, consommables notamment des perfuseurs, pansements, champs, sondes.

■ ADS ■ NC ■ N° 043/10 du 07/06/2010

CHD 2 d'Ambatolampy

Matériels remis en octobre : deux concentrateurs d'oxygène.

■ ADS ■ NC ■ N° 072/10 du 22/10/2010

Ci-contre : un concentrateur d'oxygène en utilisation



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHD 2 Manjakandriana

Matériels et consommables remis en janvier : extracteur d'oxygène, brosse chirurgicale, cathéters, seringues, set de pansement, sondes, attèle et des trousse périméales.

■ ADS ■ NC ■ N° 004/10 du 27/01/2010

En partenariat avec le « Grand Hôtel du Louvre », des linges ont été remis en février tels que draps de bain, serviettes de bain, tapis de bain et taies d'oreiller.

■ ADS ■ NC ■ N° 009/10 du 11/02/2010

Matériels remis en juin : extracteur d'oxygène, potences, cathéters, perfuseurs, casaque stérile, complément nutritionnel.

■ ADS ■ NC ■ N° 052/10 du 11/06/2010



CSB 2 Ivato Aéroport

Conclusion d'un premier partenariat portant sur une remise de : lits métalliques et matelas.

■ ADS ■ NC ■ N° 050/10 du 03/06/2010

Ci-contre : lits avec accessoires et matelas remis



CSB 2 Ampitafika

Matériels et consommables remis en octobre : fauteuil roulant, déambulateurs, champs, perfuseurs, attèles, sondes.

■ ADS ■ NC ■ N° 077/10 du 18/10/2010

CSB 2 Tanjombato

Matériels remis en novembre : potence, accessoires pour échographie, sets de pansement, perfuseurs, champs.

■ ADS ■ NC ■ N° 099/10 du 04/11/2010

CSB 2 Mahabo Faragangana

Matériels et consommables remis en juillet 2010: potences, seringues, cathéter, set de pansement, casaque. Ces consommables ont été recueillis par l'Institution Missouri Botanical Garden (MBG), qui a assuré l'acheminement jusqu'au CSB 2.

■ ADS ■ NC ■ N°057/10 du 26/07/2010

Service de santé publique d'Andramasina

Premier partenariat avec le Service de District de Santé et des Affaires Sociales d'Andramasina, portant sur une remise d'extracteurs d'oxygène, fauteuils roulants, chaise trouée avec pot, compresses, perfuseurs, trousse d'accouchement. Ces matériels seront répartis dans les 21 CSB du District d'Andramasina.

■ ADS ■ NC ■ N°011/10 du 10/03/2010

Ci-contre : signature de la convention au Ministère de la Santé



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Dispensaire d'Antanimora

Le Consulat a consacré depuis 2007 une tranche annuelle de 5.000.000 Ariary pour la réhabilitation du Dispensaire de la Police Nationale, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises, notamment les fonctionnaires de Police, et leurs proches familles. Ce dispensaire participe également aux activités recommandées par l'Etat telle que la vaccination des enfants.

La contribution de 2007 a permis de refaire une partie de l'enduit, installer de nouvelles toilettes avec accessoires et refaire une partie des menuiseries bois. Celle de 2008 était consacrée à la rénovation des bureaux des 3 médecins et de l'infirmier, ces travaux ayant été réalisés en 2009. La façade extérieure du dispensaire a également fait l'objet d'un ravalement et a été repeinte avec un budget supplémentaire de 420.000 MGA.

La rénovation du couloir et du secrétariat à savoir le carrelage, la peinture, l'installation électrique, ont été effectués dans le courant de l'année 2010, sur un financement de 2009.

La nouvelle tranche de 2010 est affectée à la rénovation du bureau du Médecin-Chef (carrelage, châssis vitré, peinture), les travaux devant être réalisés début 2011.

■ Ar 5.000.000

■ N° 014/10 du 09/03/10



Carrelage du couloir du Dispensaire



Réception des travaux

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI A DES ASSOCIATIONS ET ENTITES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE PUBLIQUE

La coopération avec les associations œuvrant dans le secteur de la santé, partenaires du Consulat depuis quelques années s'est poursuivie, tandis que d'autres entités ont pu recevoir un appui tout au long de l'année 2010.

Lutte contre la cataracte avec le LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR



Patient dépisté de la cataracte

Le projet de lutte contre la cécité initié par le Lions Sight First Madagascar s'inscrit dans le Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement Malagasy. Le projet cataracte consiste principalement à dépister gratuitement cette maladie auprès de la population et d'effectuer des opérations gratuites aux personnes atteintes.

Depuis le début du projet en 1998 jusqu'au mois de juin 2010, 48.078 opérations de cataracte ont été effectuées dans 32 hôpitaux et cliniques qui reçoivent l'appui logistique et financière de l'association. Par ailleurs, une augmentation de 17,15% est constatée au niveau des opérations effectuées durant l'année 2010 par rapport à la période précédente.

Le Consulat a apporté son appui régulier à l'association depuis 2004. Ainsi, une somme de 3.400.000 Ariary a été octroyée à l'association au titre de l'année 2010.

■ Ar 3 400 000

■ N° 064/10 du 15/09/10

Appui en matériels et consommables à l'Association ANYMA

L'association ANYMA (Arovy Ny Marary ou Protégez les malades) a comme vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle prend en charge la nourriture, le vestimentaire et les soins médicaux de centaine d'enfants hospitalisés au sein du CHU JRA.

Durant l'année 2010 en partenariat avec l'association « ADS », des matériels leur ont été remis au profit du service oncologie, et d'autres services de l'hôpital, ainsi qu'à la pharmacie du CHU JRA par le biais de la Sœur Anne-Claire ESQUILLAN, Responsable de l'association et également Responsable de la pharmacie du CHU HJRA. Trois conventions ont été signées à cet effet concernant la remise notamment de lits d'urgence, lits électriques, matelas, prothèses, berceaux, linges de maison, table de soin, lait, compléments nutritifs et divers consommables.



Photo 1 : Lit électrique avec accessoires, table de chevet et table d'examen



Photo 2 : signature de la convention entre le Consul et la Présidente de l'association

■ ADS

■ NC

■ N°020/10 du 07/04/10, 054/10 du 13/07/10 et 002/11 du 20/12/10

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Remise de matériels et consommables à l'Association « POUR QUE VIVE MAROALA »

L'association a été créée dans le but d'améliorer les milieux environnementaux du Centre Hospitalier de Marovoay de la province de Mahajanga et les CSB environnants, en approvisionnant ces structures sanitaires de médicaments et de matériels médicaux. La réhabilitation d'écoles et la construction d'un foyer des jeunes figurent également parmi les activités de l'association afin d'offrir une meilleure éducation aux jeunes de la région.

Un cabinet dentaire, un fauteuil dentaire, des échographes, des extracteurs d'oxygène, des lits et matelas, une table d'accouchement, des chariots de soin, des brancards, des tables d'opération, une automate biologie, des scialytiques, une table d'examen et quelques consommables leur ont été remis à l'association l'année précédente.



Quelques lits et matelas offerts

■ ADS ■ NC ■ N°016/10 du 15/03/10, 059/10 du 06/09/10, 109/10 du 22/12/10

Matériels et consommables pour l'association « RAVINALA »

Un lot de consommables médicaux notamment des compresses, perfuseurs, cathéter, trousse d'accouchement, sondes ont été fournis à l'association Ravinala, dont la vocation est de promouvoir le développement socio-économique de la partie Nord de Madagascar. Les principales activités de l'association se concentrent particulièrement dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'assainissement des quartiers. C'est ainsi que 14 CSB II du district d'Antsiranana II ont bénéficié de ces consommables, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux patients consultés au sein de ces hôpitaux. Par ailleurs, 5 ordinateurs ont été remis au Lycée d'Anivorano Nord du district d'Antsiranana II pour le compte de l'association, afin de prodiguer des cours d'informatique aux Lycéens.

■ ADS ■ NC ■ N°021/10 du 23/12/09



Dotation en matériels et consommables à l'Association « ALEXANDRE POTIER »

A la demande de l'Association Alexandre Potier, des matériels ont été remis en septembre au CSB2 d'Ambalatsingy Analalava, province de Mahajanga, à savoir un fauteuil roulant, un extracteur d'oxygène, des déambulateurs, des matelas pour enfants, des potences, une table de soin, un sac isotherme et divers consommables. Il est à noter que l'association a comme objectif de mener toutes actions contribuant à l'amélioration sanitaire des zones les plus démunies de Madagascar, en particulier d'accompagner l'installation de jeunes médecins malgaches en brousse et de contribuer au développement des villages concernés. Ainsi elle a initié à la mise en place d'un dispensaire de brousse à Ambalatsingy, endroit où il n'existait pas de formation sanitaire à moins de 30 km de marche.

■ ADS ■ NC ■ N° 067/10 du 22/09/2010

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Matériels pour handicapés pour l'UNHAM

L'association « Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar » (UNHAM), créée il y a 31 ans est un collectif des associations et ONG œuvrant dans le domaine du handicap et au service des personnes portant des handicaps motrice, mental, visuel et auditif. Pour l'année 2010, un premier partenariat est noué entre l'UNHAM et le Consulat dans le cadre d'une remise de fauteuils roulants, déambulateur et béquilles.



■ ADS ■ NC ■ N°070/10 du 11/10/10

Ci-contre : les membres au travail de confection

Remise de matériels et consommables à l'Ecole Nationale de Police - Ivato

Un lit avec matelas, une potence, des sets de pansement, des perfuseurs et des cathéters ont été remis à cette école pour équiper leur dispensaire.

■ ADS ■ NC ■ N° 055/10 du 14/10/2010

Equipements pour l'Ambulance de la Commune Rurale de Sabotsy Namehana

Des équipements nécessaires aux premiers soins ont été offerts à la Commune Rurale de Sabotsy Namehana pour équiper leur ambulance, à savoir une potence, une couverture, un coussin, des bandes et des perfuseurs.



■ ADS ■ NC ■ N°103/10 du 23/11/10

Ci-contre : quelques équipements remis

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Education / Formation

Depuis 2004, le Consulat de Monaco appuie quelques structures privées et publiques œuvrant dans le secteur de l'éducation, à savoir l'éducation de base, le soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SPORT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES D'ANTANANARIVO EN PARTENARIAT AVEC L'AMADE MONDIALE

L'« AMADE Mondiale » (Association Mondiale des Amis de l'Enfance) fondée en 1963 par la Princesse Grace est une organisation non gouvernementale œuvrant pour la protection des droits de l'enfant à travers le monde. Présidée depuis 1993 par SAR La Princesse de Hanovre, l'AMADE Mondiale initie et conduit une vaste gamme de projets en matière de santé, d'éducation ou encore de nutrition aux profits des enfants dans le monde.

Conscients de l'insuffisance d'infrastructures sportives publiques à Madagascar particulièrement dans les établissements scolaires, l'AMADE Mondiale et le Consulat de Monaco ont coopéré afin de participer au développement du sport au sein des écoles publiques d'Antananarivo. L'objectif étant de permettre à ces écoliers de pratiquer un sport et de contribuer à leur épanouissement.

16 écoles publiques scolarisant quelques 24.000 élèves ont bénéficié de ce projet éducatif. Chaque école a été dotée d'équipements sportifs neufs dans sa discipline de prédilection (foot, basket, volley ou handball), à savoir des ballons neufs et des maillots à l'effigie de chaque école. 4 parmi ces 16 écoles ont été sélectionnés pour la réhabilitation de leur terrain de sport : 1 école avec un terrain de foot réhabilité (EPP Analakely), 1 école pour le basket (Lycée Nanisana), 1 école pour le volley (Lycée Andohalo) et 1 école pour le handball (LTC Ampefiloha).

Le financement de 10.000 € accordé par l'AMADE Mondiale a également permis d'appuyer l'organisation des tournois inter-établissements organisés par la Circonscription Scolaire (CISCO) d'Antananarivo Ville. Une convention a été conclue entre le Consulat et la CISCO d'Antananarivo Ville portant sur une remise de 12 coupes destinées aux écoles finalistes des compétitions de sport scolaire inter-établissements organisées par la CISCO durant l'année scolaire 2009-2010. Les frais d'arbitrage pour les matchs organisés durant les journées des écoles étaient aussi pris en charge.



Remise de ballons à une école



Terrain de l'EPP Analakely réhabilité



Remise de coupes aux journées des écoles

- *Partenaire*
- *Montant investi*
- *Référence convention*

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DE BASE

Divers matériels pédagogiques ont été remis à des établissements scolaires grâce à la collaboration avec l'association « ADS ». Par ailleurs, l'appui financier du Consulat au profit de structures œuvrant pour l'éducation de base a été reconduit.

Dotation en matériels informatiques pour des collèges et lycées publics

Bien que l'informatique soit inscrite dans le programme scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale, l'insuffisance de budget a conduit celui-ci à ne doter qu'un nombre très limité d'établissements des matériels nécessaires à cet effet. Ainsi, le Consulat a lancé en 2006 un programme de dotation en matériels informatiques en faveur des collèges et lycées publics afin que les élèves scolarisés dans ces établissements, dont la majorité est issue de familles modestes, puisse s'initier à cette technologie.

De 2006 à 2009, 19 établissements scolaires publics dont 13 CEG et 6 Lycées, implantés dans la ville d'Antananarivo et ses alentours, ont ainsi bénéficié d'ordinateurs complets, grâce auxquels ils ont pu prodiguer pour la première fois des cours d'informatique aux élèves.

En 2010, en plus des ordinateurs, quelques imprimantes, scanners et serveurs ont aussi été offerts dans le but d'améliorer la gestion administrative de ces écoles :

- des ordinateurs pour les écoles suivantes :
 - CEG Faliarivo Ampitatafika (935 élèves) : 5 ordinateurs,
 - CEG Ambohitrimanjaka (1.202 élèves) : 5 ordinateurs,
 - CEG Ambohimanga Rova (750 élèves): 4 ordinateurs,
 - CEG Andronahoatra Itaosy (1.077 élèves) : 1 ordinateur
 - Lycée Anivorano Nord Antsiranana (147 élèves) : 5 ordinateurs.
- une imprimante pour chacun des établissements suivants :
 - CEG Tsimbazaza (2.217 élèves),
 - CEG Ambohimanarina (1.467 élèves),
 - CEG Ambohipo (1.000 élèves),
 - CEG Soavimasoandro (1.080 élèves),
 - CEG Antanetibe Mandrosoa (293 élèves),
 - CEG Fenoarivo (906 élèves),
 - Lycée Ambohimanarina (1.109 élèves),
 - CEG Soamanandrarinny (790 élèves),
 - CEG Mandrosoa Andramasina (316 élèves),
- un scanner au profit de 3 lycées : le Lycée Andohalo (1.660 élèves), le Lycée Rabearivelo (2.342 élèves) et le Lycée Jules Ferry (2.125 élèves) qui a également reçu un lecteur DVD,
- un serveur pour les Lycées Andohalo et Jules Ferry.



CEG Faliarivo Ampitatafika



CEG Soavimasoandro



Lycée Ambohimanarina : imprimante

- *Partenaire*
- *Montant investi*
- *Référence convention*

Remise de matériels et fournitures scolaires

L'insuffisance des moyens pour une éducation de base de qualité pour les enfants malgaches a conduit le Consulat et son partenaire, l'association française « Association Développement et Solidarité » (ADS) à fournir des matériels et fournitures scolaires à des écoles publiques ou privées. Les frais d'expédition de ces matériels de l'Europe jusqu'à Madagascar ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale monégasque.

Ecoles

Collège Saint Paul Betsiholany
(Sœur Georgine)
Collège Sainte Chantal

EPP Foulpointe

CEG Soavimasoandro
EPP Ampitatafika

Ecole La Fontaine

Ecole de Vétérinaire
CEG Ambohitrimanjaka

Matériels remis

livres scolaires, tables de bureau,
ordinateurs, fournitures scolaires
livres scolaires, vêtements,
ordinateurs
25 cantines scolaires et
vêtements
ballons de basket
fournitures scolaires, jeux
pédagogiques
vêtements, maillots, ballons,
chaussures de sport
24 ouvrages scolaires
lot de livres et fournitures
scolaires

Convention

042/10 du 04/05/10

045/10 du 15/03/10 et
047/10 du 01/06/10
046/10 du 17/06/10 et
115/10 du 20/12/10
073/10 du 26/10/10
074/10 du 18/10/10

23/10 du 08/04/10 et
108/10 du 02/12/10
113/10 du 21/12/10
086/10 du 12/11/10



Collège Saint Paul Betsiholany



EPP Foulpointe



EPP Ampitatafika

Par ailleurs, le Consulat a également reçu de la Direction de la Coopération Internationale un lot de bandes dessinées des Editions ADONIS – collection « Romans de toujours ». Une première distribution a été effectuée au cours de l'année 2008 et s'est poursuivie les années suivantes. En 2010, 15 autres écoles ont bénéficié de ces ouvrages :

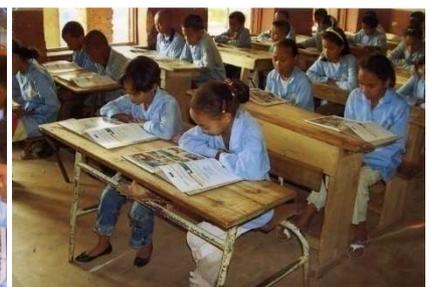
- le CEG Faliarivo Ampitatafika
- le CEG Ambohitrolomahitsy
- le CEG Ambohimangakely
- le CEG Andranonahoatra
- le CEG Antanimbarinandriana
- le CEG Tanjombato
- le CEG Sabotsy Namehana
- le CEG Analamahitsy
- le CEG Ankadikely
- le CEG Ampefiloha
- le CEG soixante sept hectares
- le CEG Ambohidrapeto
- le CEG Bemasoandro Itaosy
- le CEG Soamanandriny
- le CEG Mandrosoa Andramasina



CEG Mandrosoa Andramasina



CEG Ambohidrapeto



CEG Bemasoandro

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »

L'association « FFMM » a comme principal objectif la scolarisation d'enfants issus de familles nécessiteuses, et a initié un Collège en 2006. Grâce à ce collège privé, des enfants qui ont réussi leur certificat de fin d'études primaires mais qui n'ont pas été admis au CEG faute de place ou pour avoir échoué à l'examen d'entrée en 6^{ème}, ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

Le Consulat appuie cette école depuis son ouverture en octroyant une contribution annuelle permettant d'améliorer l'infrastructure et d'équiper l'école en divers mobiliers scolaires.

En 4 années, l'effectif des élèves est passé de 120 à 507, induisant la nécessité de l'extension des salles de classe. L'appui du Consulat pour l'année scolaire 2010-2011 a permis d'acquérir 60 table-bancs pour les 3 salles de classe nouvellement construites.



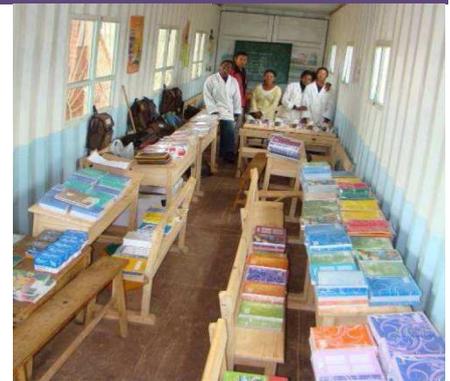
Les élèves avec les nouveaux table-bancs

- Ar 2 700 000
- N° 065/10 du 28/09/10

Appui au programme pour l'Éducation primaire de l'association « La Maison d'Aina »

Cette association à vocation humanitaire œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de familles et d'enfants les plus défavorisés, plus particulièrement auprès des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé de la ville d'Ambatolampy, à 70 km au sud d'Antananarivo. Les actions concernent entre autres l'éducation, notamment à travers une structure scolaire primaire initiée par l'association. En 2010, 207 enfants sont inscrits au sein de cette école et bénéficient tous d'un programme alimentaire, médical et scolaire gratuits.

La subvention accordée par le Consulat en 2010 a permis de fabriquer des mobiliers scolaires, d'acheter des fournitures didactiques et éducatives, et d'inscrire les instituteurs à des différentes formations pédagogiques.



Quelques enseignants dans une des salles de classe

- Ar 2.700.0000
- N° 068/10 du 18/10/10

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

SOUTIEN D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme par les années précédentes, le Consulat a poursuivi le soutien à la formation professionnelle ainsi que des activités éducatives à destination d'enfants et d'adolescents en situation précaire.

Formation d'animateurs sociaux avec l'Institut Supérieur de Travail Social

Créée depuis 1960, l'École de Service Social devenue en 2009 l'Institut Supérieur de Travail Social, est un établissement de formation professionnelle de Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux. Il s'agit du seul établissement à Madagascar qui se lance dans cette formation.

L'appui financier du Consulat depuis 2005, a permis à l'Institut d'équiper les salles de formation, et de transiter jusqu'à Madagascar des matériels de communication avec l'appui de la Direction de la Coopération Monégasque et de l'association ADS.

Le fonds alloué en 2010, a servi à l'acquisition de vidéo projecteur, ordinateur avec imprimantes, onduleur, tableau blanc, table ordinateur et flipchart afin de renforcer les matériels didactiques de l'école.



Le vidéo projecteur en utilisation par les étudiants

- Ar 4.860.000
- N° 078/10 du 25/10/10, 105/10 du 22/12/10

Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour jeunes délinquants à Anjanamasina

Cette association se charge de la gestion du Centre de rééducation de jeunes délinquants de la région d'Analamanga condamnés par la justice ou en situation de danger, et s'occupe de leur réinsertion sociale. Le partenariat avec cette association a commencé en 2008 et a permis la mise en place d'un élevage de volailles, l'achat de 2 ordinateurs et d'un projecteur.

Afin de créer d'autres activités génératrices de revenus et de permettre aux jeunes d'apprendre un nouveau métier, le nouveau financement de 2010 a été consacré à la mise en place d'une pisciculture et la formation d'éducateurs en pisciculture pour réaliser cette activité.

- Ar 2.700.000
- N° 104/10 du 09/12/10



La pisciculture installée



Les jeunes en apprentissage

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Appui a la Formation Professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté

Centre Sacré Cœur Ambatolampy

Ce centre de formation professionnelle pour « jeunes pauvres sans espérance », selon les mots de l'illustre Frère Romain Légaré qui le dirige, est appuyé conjointement depuis 2004 par l'Association Développement et Solidarité et le Consulat. Le Centre accueille actuellement 135 élèves de la région d'Ambatolampy. D'importants lots de divers matériels ont été régulièrement remis au Centre depuis afin de soutenir diverses branches d'activités telles que: Médiathèque, Informatique, Menuiserie, Promotion Féminine, Couture et confection, Orphelinat.

Matériels remis en 2010 :

- formation en menuiserie : broyeur, moteur,
- promotion féminine : linge, tables, chaises, livres techniques, lot de tissus et de vêtements,
- centre d'appareillage du Centre : lits d'hôpital, fauteuils roulants, tensiomètre, pousse seringue, chaise trouée, prothèse,
- atelier d'ouvrage métallique : ordinateur, photocopieur, télévision, magnétoscope.



Centre d'appareillage



Atelier de menuiserie

■ ADS ■ NC ■ N° 002/10 du 01/02/10, N° 058/10 du 30/09/10

Association Amour et Partage

Appuyée par l'association « ADS » et le Consulat depuis 3 ans, l'association a pour vocation d'assister le centre de formation « Couture et Culinaire » de la Communauté des Servantes du Cœur de Jésus à Antsirabe, et le centre lépreux d'Antsirabe. Ainsi en 2010, des vêtements, des machines à coudre, des livres de couture et de cuisine, des fournitures scolaires, des vaisselles et des couvertures ont été remis à l'association.



Formation en coupe et couture



Enfants du Centre lépreux d'Antsirabe



Machines à coudre

■ ADS ■ NC ■ N° 001/10 du 14/01/10, N° 066/10 du 16/09/10 et N° 106/10 du 10/12/10

Congrégation des Sœurs du Christ

Depuis son existence d'une trentaine d'année, la congrégation des « Sœurs du Christ » dispose de 14 centres de développement dans toute l'île, qui donnent des formations en métier à 280 jeunes démunis accueillis au Centre, à savoir la formation en élevage, agriculture et couture. Les deux lots de matériels de boucherie remis en 2010, ont permis d'équiper le Centre de formation à Antsirabe.

■ ADS ■ NC ■ N° 112/10 du 17/12/10

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Soutien aux enfants

Le soutien aux enfants, en particulier à l'enfance handicapée et à l'enfance précaire, constitue un autre volet des actions de coopération mises en œuvre par le Consulat.

ENFANCE HANDICAPÉE

Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'Association RIANALA

Cette association, initiée par un Père jésuite, le Père Gérard Türk, a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la co-éducation entre jeunes valides et jeunes handicapés. L'association compte 52 membres handicapés et valides. Elle a comme principe conducteur de faire cohabiter à l'occasion de sorties et de camps de vacances ces jeunes afin de permettre aux jeunes handicapés d'évoluer dans un lieu d'échange et de partage propice à leur épanouissement. Le Consulat soutient depuis 2008 les activités de l'association dont les sorties mensuelles, les mini-camps trimestriels et le grand camp annuel au bord de la mer. Un grand camp à Manakara a ainsi été organisé pendant les vacances scolaires de 2010.



Sortie mensuelle des jeunes membres avec des jeunes valides

■ Ar 2.700.000 ■ N° 062/10 du 16/08/10

Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source »

Le Centre d'Aide Intégré par le Travail – CAIT La Source – a été mis en place depuis 20 ans par l'association APAJHMM (Association des Parents et Amis de Jeunes Handicapés Mentaux de Madagascar), dans l'objectif de rééduquer et de former des enfants, adolescents et jeunes atteints de handicap mental pour leur permettre une meilleure intégration sociale, culturelle et économique. Durant l'année scolaire 2009-2010, le centre a accueilli 46 élèves de 8 à 25 ans qui y suivent un cursus scolaire adapté à leur handicap. En 2010, un second appui du Consulat a permis au centre d'assumer certains besoins de fonctionnement dont la rémunération des 6 éducateurs.



Des enfants du Centre lors de la fête de fin d'année

■ Ar 2.000.000 ■ N° 063/10 du 21/09/10

Equipements pour la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence

Cette congrégation accueille une vingtaine d'enfants handicapés et prend en charge les soins médicaux et la nourriture de ces enfants. Elle œuvre dans toute l'île notamment dans la région de Nosy-Be, au nord du pays et donne aussi des formations en coupe et couture et l'alphabétisation des jeunes filles et des femmes de la région. Ainsi en 2010, des vêtements, des jouets, des béquilles, et un fauteuil roulant ont été remis à la congrégation.

■ ADS ■ NC ■ N° 111/10 du 20/12/10

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Appui au fonctionnement du Centre Sembana Mijoro (CSM)

Créé en 2003 par des personnes handicapées physiques, le CSM est une association qui œuvre pour l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et jeunes handicapés physiques. L'objectif principal est d'aider ces personnes à se prendre en charge, par la voie de l'éducation et de la formation. Des grandes réalisations ont été accomplies depuis son existence, à savoir le placement de 19 jeunes dans les entreprises, des activités de sensibilisation dans les 6 provinces de Madagascar, la mise en place d'un Atelier protégé ayant permis à 10 jeunes handicapés d'avoir un emploi stable et la mise en place d'un centre d'apprentissage à Ambohibao pour les enfants dont le handicap ne permet pas de suivre une scolarisation dans les écoles ordinaires.

Un premier appui pour appuyer le fonctionnement du centre d'apprentissage a été accordé en 2010. Ce centre accueille une trentaine d'enfants handicapés, dont la majorité sont des handicapés IMC (Infirmiété Motrice Cérébrale).

■ Ar 3.000.000 ■ N° 061/10 du 28/07/10



Petite section



Grande section

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

ENFANCE PRÉCAIRE

Partenariat avec l'association « AMADEA »

Le Consulat appuie depuis 2005 l'association « Enfance et Développement à Madagascar » qui œuvre à Madagascar depuis 20 ans et dont la vocation première est l'aide d'urgence aux enfants nécessiteux. Le Consulat avait ainsi participé à l'équipement et à la réhabilitation de 2 centres d'accueil de l'association situés à Mahambo – Fénérive Est et à Antsirabe.

Le partenariat a été reconduit en 2009 qui a permis à l'association de construire une école préscolaire prévu d'accueillir une trentaine d'enfants de 3 à 6 ans issus de familles démunies dans la commune rurale de Mahambo – district de Fénérive Est dans la province de Toamasina. Le but est de donner aux enfants en milieu rural le maximum de chance de poursuivre le cursus de l'enseignement primaire dans les meilleures conditions.

En 2010, la nouvelle contribution financière a été utilisée pour la construction des sanitaires de l'école nouvellement construite l'année dernière.



Préparation pour les travaux de construction des sanitaires de l'école préscolaire de Mahambo

■ Ar 5.000.000 ■ N° 060/10 du 22/07/10

Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »

Le Consulat apporte son soutien depuis 2 ans à l'association « Aina Enfance et Avenir » dont la vocation est l'amélioration de la vie quotidienne d'enfants malgaches démunis par le biais de parrainage d'enfants, de la mise en place d'activités extrascolaires et d'une structure adaptée aux besoins des enfants. Le centre accueille actuellement 35 enfants mineurs de 2 mois à 13 ans en grande souffrance psychique et qui ont besoin d'un maternage intensif et d'une remobilisation scolaire. La scolarisation, l'alimentation, les soins de ces enfants sont pris en charge par le Centre. La nouvelle contribution pour 2010 a permis d'acquérir des matériels pour ouvrir la pouponnière, notamment à l'achat des lits, des jouets, des couches et de lait.



Les enfants de la pouponnière



La nouvelle pouponnière

■ Ar 3.000.000 ■ N° 101/10 du 24/11/10

Appui au fonctionnement de l'orphelinat « Henintsoa »

L'appui à l'orphelinat « Henintsoa » a été renouvelé. Cet orphelinat accueille 29 enfants de 5 mois à 18 ans, qui y sont logés et nourris et qui suivent une scolarité régulière dans les écoles environnantes. Le Consulat a accordé depuis 2008 une subvention pour les aider à assumer une partie des charges de fonctionnement, notamment le loyer, l'eau et l'électricité, l'écolage pour une dizaine d'enfants et l'acquisition de mobiliers.

Cette contribution a été reconduite en 2010.

■ Ar 2.700.000 ■ N° 102/10 du 01/12/10

Ci-contre : des enfants de l'orphelinat



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Fournitures pour diverses associations et orphelinats

Centre EDSR



Il s'agit d'un orphelinat géré par les Sœurs du Christ à Ambatolampy, qui accueille et scolarise une soixantaine d'enfants. Depuis 2004, le centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) a bénéficié d'un soutien régulier de la part de l'ADS et du Consulat de Monaco en termes de matériels, fournitures et équipements.

Au cours de l'année 2010, le Centre a bénéficié de pèse personne, vélos, nappes, serviettes, linges de maison, récipients en plastique et vêtements pour enfants.

■ ADS ■ NC ■ N° 41/10 du 10/05/10

Association Teraky Mahazoarivo

L'association créée depuis 20 ans dans la région de Fandriana - Fianarantsoa a pour objectif d'offrir une meilleure éducation aux enfants de la région en offrant des fournitures scolaires à ceux qui sont dans le besoin. D'autre part, elle donne des consultations gratuites en installant des personnels de santé au village. Des livres scolaires, des vêtements et des chaussures ont été remis à l'association l'année dernière.



■ ADS ■ NC ■ N° 003/10 du 26/01/10

Solidarité Bidonvilles

Le partenariat s'est poursuivi dans le cadre d'une remise de consommables médicaux, ordinateurs complets, fournitures scolaires, machines à coudre et appareil sanitaire. L'association accompagne les mères célibataires ou veuves en difficulté dans le cadre de leur insertion sociale et prend en charge les frais de scolarité de leurs enfants.

■ ADS ■ NC ■ N° 018/10 du 06/04/10 et N° 110/10 du 20/12/10

Orphelinat des Sœurs du Christ - Faratsiho

L'orphelinat accueille 70 enfants de la région et prend en charge la nutrition, les soins médicaux et la scolarisation de ces enfants. Cette année, des pulls et vêtements, des livres et des béquilles ont été dotés à ce Centre de Faratsiho.

■ ADS ■ NC ■ N° 048/10 du 01/06/10



Les enfants accueillis à l'Orphelinat



Vue d'ensemble de l'Orphelinat

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Lutte contre la pauvreté

Contribution financière pour l'Association « ASA »

Créée en 1991, l'association « ASA » (Ankohonana Sahirana Arenina ou Familles en grande précarité et réhabilitées) a comme vocation l'accueil et la réinsertion de familles sans-abri exclues ou en voie de marginalisation, afin de les aider et les accompagner à recouvrer dignité et autonomie.

Une première contribution en 2009 a permis la construction des sanitaires extérieurs de l'Auberge Saint-François, structure d'accueil de l'association. Ce domaine participe activement à la réinsertion des familles en mettant à leur disposition une partie de ses terres cultivables.

En 2010, une nouvelle contribution de 3.283.800Ar a été attribuée pour la réalisation des travaux de rénovation et d'extension du poulailler, du grand chalet de restauration et de la cour du domaine.



Mangeoire et abreuvoir au poulailler du domaine Saint-François

■ Ar 3 823 800 ■ N°075/10 du 21/10/10

Réparation de la toiture du Fokontany Ankorondrano Est

Le partenariat démarré en 2007 avec le Fokontany (quartier) Ankorondrano Est, quartier de situation de la chancellerie du Consulat de Monaco, a continué à travers les travaux de réhabilitation de la toiture du bureau du Fokontany. Les travaux consistaient à la pose des faitières, de la charpente en bois dur ainsi que la pose et la peinture des planches de rive.



■ Ar 1.373.644 ■ N° 053/10 du 27/05/10

Matériels pour le Fokontany Faravohitra Ambony

Conformément aux objectifs fixés par le Fokontany Faravohitra Ambony et afin de poursuivre le partenariat entre le Consulat et le Fokontany, une convention portant sur une remise de 2 ordinateurs complets a été signée dans le but d'améliorer les services administratifs fournis par le bureau du Fokontany.



■ ADS ■ NC ■ N° 107/10 du 07/12/10

ANNEXES

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2010

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2	- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2009	21.700 € et	- DCI : 15.500 €	88 dont :	- Lits d'hôpitaux, monitoring foetal, pèse-bébé,

	12.000.000 MGA (24.144,44 €)	<ul style="list-style-type: none"> - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2 	<ul style="list-style-type: none"> matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
2010	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (8.000 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA 	<p>114 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négatoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.